

30 au 31 mai 2023 (14 heures)

Date limite d'inscription : 15 avril 2023



Perçage et montage d'un jeu de têtes de marteaux de piano à queue

630€

Prise en charge financière possible
(FAFCEA, AGEFICE, OPCOS...)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir relever des plans de perçage de marteaux.
- Réaliser le perçage des têtes de marteaux.
- Coller et ajuster un jeu de têtes de marteaux.

INTERVENANT

Jean-Baptiste FOURCHET

Après un parcours professionnel de pianiste et de professeur de piano en conservatoire, Jean-Baptiste Fourchet se spécialise dans la maintenance et la réparation des pianos à queue au service de musiciens professionnels, comme de structures d'enseignement et de diffusion de la musique. Il travaille au sein de sa structure JBF pianos à Lyon.

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Techniciens piano titulaires d'un CAP ou d'un BMA.
Avoir l'expérience de l'entretien et de la préparation des pianos à queue.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 8 personnes

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- **Equilibrage d'une mécanique de piano à queue**
- **Analyse du piano entre attentes pianistiques et contraintes techniques**
- **Montage en cordes d'un piano à queue**

LIEUX DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

jour 1

- Présentation des opérations.
- Observation des instruments.
- Prise des repères et des côtes.
- Sélectionner et peser les jeux de marteaux.
- Relever les angles du plan des cordes.
- Calculer le perçage.
- Percer les têtes de marteaux.
- Affiner les queues de marteaux.
- Monter et défaucher des manches neufs.
- Monter les marteaux à blanc.

jour 2

- Coller le jeu de marteaux.
- Araser les manches de marteaux.
- Façonner les queues de marteaux pour l'attrapage.
- Corriger les positionnements.

HORAIRES DE LA FORMATION

Mardi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Mercredi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : formation.continue@itemm.fr

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques, fournitures incluses.

Tarif net ne comprenant pas l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901 n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charge financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AFDAS, AGEFICE, OPCOS...)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire :

<https://itemm.fr/itemm/formations/formation-professionnelle-continue/>

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à partir du premier contact.

MOYENS À DISPOSITION

Ateliers spécialisés, outillage, supports de cours et techniques. L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous consulter pour étudier la faisabilité en fonction de votre situation.

Contact : gaelle.chaillou@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

À réception de la fiche d'inscription, un questionnaire vous est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée à vos besoins. Nous mesurons l'adéquation des prérequis, vos niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation.

Ce questionnaire nous permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Ces évaluations sont associées à un tour de table en présence du formateur.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : formation.continue@itemm.fr